

La création des SGC et des DDICSTE est reportée à 2021

[D'après l'article initialement publié par la [CFDT-Fonctions publiques](#).]

Le secrétaire général du gouvernement, Marc Guillaume, vient d'annoncer que la réforme de l'organisation territoriale de l'État (OTE), qui concerne notamment les secrétariats généraux communs (SGC) et les directions départementales en charge de l'insertion et de la cohésion sociale, du travail et de l'emploi (et de la protection des populations) DDICSTE(PP), ne pouvait pas se mettre en place dans le contexte de crise sanitaire, et de préciser que toutes les réorganisations actuellement en cours seraient reportées au 1^{er} janvier 2021 :

« Les administrations centrales et les services déconcentrés de l'État sont totalement mobilisés pour faire face, grâce à l'engagement de tous les agents, à la crise sanitaire que connaît le pays. Dans ces circonstances, il n'est pas aujourd'hui possible que la réforme de l'organisation territoriale de l'État soit menée dans des conditions satisfaisantes. C'est pourquoi le Premier ministre a décidé que les réorganisations qui devaient intervenir en juin 2020 sont reportées au 1^{er} janvier 2021 afin que leur mise en œuvre s'effectue dans un contexte approprié. Il convient d'en



SPAGRI

Syndicat des personnels du ministère de l'Agriculture
Administration centrale, DRAAF, DDI, Anses, ASP, Inao, IFCE, Infoma, CNPF

informer les organisations syndicales représentatives des personnels concernés. »

C'est une bonne nouvelle pour les agents des DDI qui sont pleinement mobilisés par la crise sanitaire que traverse notre pays.

[La CFDT avait demandé ce report au Premier ministre dans un courrier du 17 mars.](#) Elle se félicite d'avoir été entendue. Elle sera attentive à l'observation stricte de cette nouvelle donne dans tous les services.